

## **Rapport de la commission de gestion et des finances sur le préavis n° 16/25 « Rapport de gestion 2024 »**

Président : Quinodoz Boris

Membres : Lambercy Valérie, Pasteur Cora, Claire-Lise Cand

Suppléante : Rachel Fasel

---

Orbe, le 4 avril 2025

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission de gestion et des finances (COGEF) s'est réunie le mercredi 12 mars 2025 à la salle de la Municipalité de la commune de Sergey pour une séance de travail préparatoire consacrée à l'analyse de la gestion et des comptes pour l'année 2024. La commission s'est ensuite réunie le jeudi 20 mars 2025 dans les locaux de l'ASIOR sis au collège Piques-Raisinets en présence de M. Oliver Petermann, Mmes Anne Baumann et Marinette Benoit, membres du CODIR de l'ASIOR, ainsi que Mme Line Cottens, boursière, afin d'approfondir certaines questions.

La commission les remercie chaleureusement pour leur disponibilité, ainsi que pour la clarté et la transparence dans les réponses apportées aux questions posées.

Ce rapport reprend les points observés et discutés lors de la séance de travail qui concerne la gestion de l'années 2024.

### **I. Gestion de l'année 2024, points discutés**

#### **Dicastère organisation**

Cette année un seul groupe de devoirs surveillés a été ouvert, en raison du manque d'élève. (Un groupe ne s'ouvrant qu'à partir de 5 élèves.)

Le Conseil d'établissement (CET) est un lieu d'échange et de discussions dont les compétences s'exercent essentiellement en matière d'activités parascolaires. Suite à sa remarque concernant l'absence de rencontre du "1/4 Parents" avec les parents d'élèves en 2023, la commission se réjouit que le CET ait organisé une conférence pour les parents, avec le Professeur Stefan, le 21 janvier 2025. Les membres du CET ont en outre organisé comme chaque année le bal des promotions. La commission les remercie pour ce travail.

Mme Anne Baumann a été nommée référente pour la cybersécurité. La commission la remercie pour son engagement et lui souhaite plein succès dans cette tâche complexe.

### **Dicastère finances et gestion**

Une convention de mutualisation pour les UAPE a été signée entre l'AJOVAL et l'ensemble des communes de l'ASIOR. Une commission de fonctionnement sera formée, les délégués de l'ASIOR seront Anne Baumann et Olivier Petermann.

Les élèves secondaires du cours facultatif de robotique se sont qualifiés pour la finale mondiale de robotique Lego à Houston USA. L'ASIOR a décidé de prendre en charge leurs frais de déplacement, soit un total de CHF 21907,55. Ce projet a en outre reçu des dons du Kiwanis et de l'ADNV (2x 1'500CHF) et un don anonyme (3'000 CHF).

### **Dicastère bâtiments**

Les élèves primaires ont pu intégrer le nouveau collège de Montcherand à la rentrée 2024 ainsi que l'UAPE. Toutes les 8 classes sont occupées.

La commission prend note et remercie la commune d'Orbe pour son accord quant au déplacement d'un arrêt de bus vers la Coop afin de permettre le passage des bus de ligne sur le site du collège des Pique-Raisinets permettant ainsi d'optimiser les coûts de transport.

Avec l'ouverture du collège de Montcherand, les classes de Lignerolle et de Rances ont été définitivement fermées de même que l'UAPE de Lignerolle.

La première étape du remplacement des tables et chaises du collège de Montchoisi a été menée à bien pour la rentrée 2024 tel que prévu.

La commission prend note du lancement des appels d'offres et adjudications de l'architecte et des mandataires externes pour la future construction du collège secondaire sur le site du PA « Site scolaire Nord ». Elle encourage l'ASIOR à rester vigilante quant à la gestion de ce nouveau projet.

### **Dicastère transports**

En application des dispositions de la charte des transports adoptée en 2006, la commission des transports est intervenue plusieurs fois afin d'avertir des élèves dont le comportement inadéquat dans les bus scolaires a été dénoncé par les transporteurs ou sur plaintes de parents. La commission de gestion et des finances se réjouit que les conflits liés à ces comportements inadéquats aient pu être réglés. Elle remercie la commission des transports pour son travail de médiation.

La commission prend note que l'appel d'offres lancé en collaboration avec MicroGIS et Hymexia pour les transports scolaires 2025-2029 a été remporté par la société HelvéCie. Elle espère, comme le comité de direction de l'ASIOR, que l'utilisation d'un transporteur uniquement permettra de réduire les problématiques rencontrées depuis plusieurs années maintenant, notamment des courses spéciales oubliées.

## **Ecoles**

L'association scolaire est organisée en deux établissements, à savoir :

- l'établissement primaire d'Orbe et environs, recevant les élèves de IP (4-5 ans) à 8P (11-12 ans) et représentant 1'070 élèves au 31.12.2024 répartis dans 55 classes.
- l'établissement secondaire d'Orbe et environs, accueillant les adolescents de 9S (12-13 ans) à 11S (14-15 ans) et représentant 430 élèves au 31.12.2024 répartis dans 22 classes.

-

### **II. Commentaire général**

La commission de gestion et des finances remercie le CODIR pour son engagement en temps et en énergie dans la gestion de l'ASIOR. Elle remercie également l'ensemble des personnes travaillant pour l'ASIOR. Enfin, elle se réjouit des excellentes relations entretenues entre le CODIR et les directeurs et secrétariats des établissements scolaires.

La commission s'inquiète de la charge de travail qui repose sur les épaules de certains membres du CODIR. Elle encourage le CODIR à travailler à des propositions pour une gouvernance qui soit à la mesure du travail à entreprendre pour gérer nos écoles.

### **III. Conclusions**

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et des finances, à l'unanimité de ses membres, invite le Conseil intercommunal à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### **Le Conseil intercommunal de l'ASIOR,**

- vu le préavis no 16/25 concernant la gestion de l'année 2024 ;
- vu le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

#### **DECIDE :**

1. Le rapport de gestion de l'exercice 2024 est adopté.
2. Décharge est donnée au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2024.

Pour la commission de gestion et des finances

Boris Quinodoz, Président